



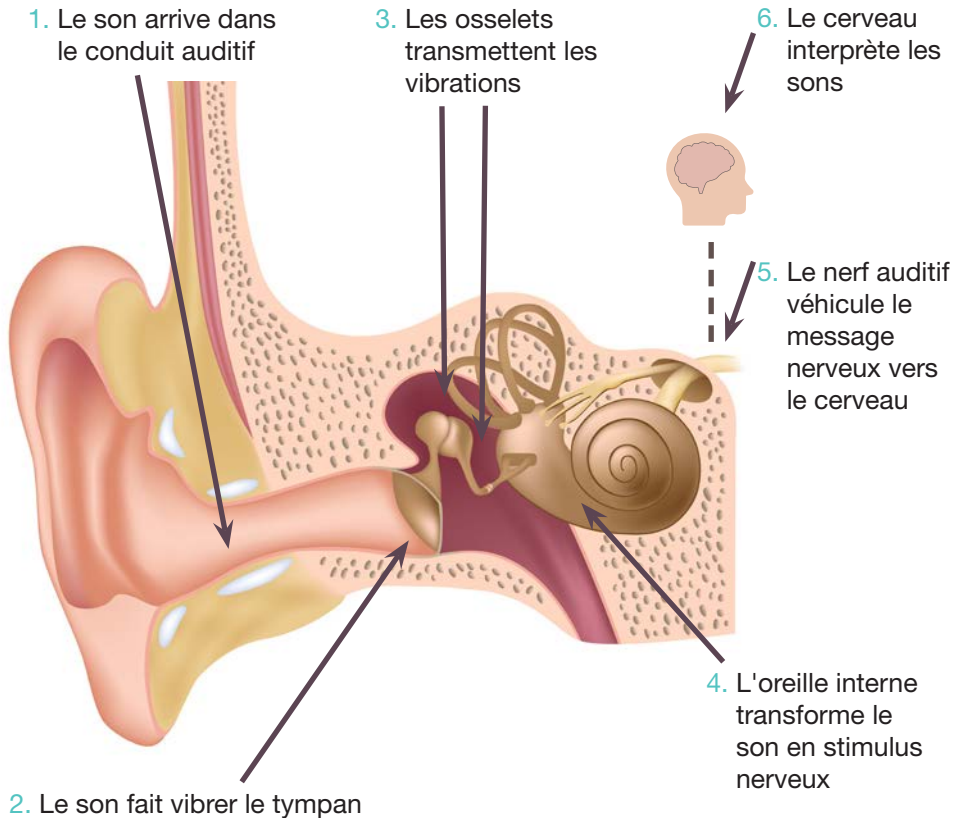
vous accompagner

Le bruit rend sourd

■ Conseils aux salariés



Comment entendons-nous ?

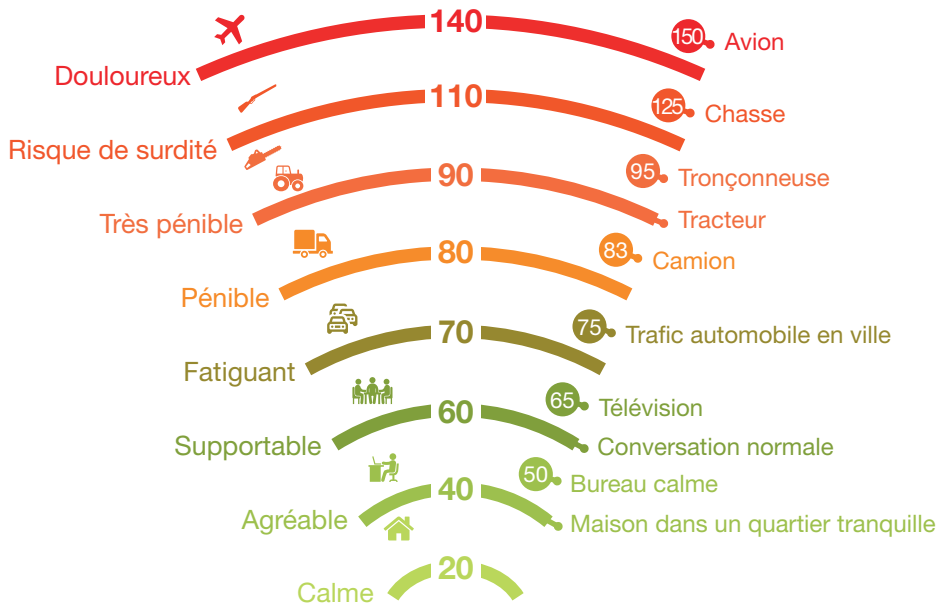


À savoir :

Une activité est considérée comme dangereuse pour la santé si la personne subit une exposition prolongée de plus de **80 décibels sur une journée de 8h**.

Le bruit est d'autant plus dangereux si :

- ▶ son intensité dB(A) est élevée
- ▶ la durée d'exposition est longue
- ▶ le son est aigu et intermittent



Quelles sont les conséquences du bruit sur notre organisme ?

MAUX DE TÊTE

HYPERTENSION ARTÉRIELLE

FATIGUE

FATIGUE AUDITIVE

avec sifflement ou bourdonnements d'oreilles
(acouphènes)

→ **SURDITÉ IRRÉVERSIBLE**

si exposition au bruit prolongée et sans
protections auditives

STRESS

INSOMNIE

TROUBLES DE LA CONCENTRATION AVEC RISQUE D'ACCIDENT



La santé au travail

Pour les salariés exposés à une ambiance sonore quotidienne supérieure à 80 dB(A), une audiométrie sera réalisée afin de surveiller d'éventuel déficit auditif lié au bruit et de contrôler l'efficacité des mesures de prévention.

La surdité : une maladie professionnelle

Elle est reconnue par le régime agricole.

La surdité professionnelle est :

- ▶ **Définitive**
- ▶ **Bilatérale** touchant les deux oreilles
- ▶ **Peu améliorable** avec les appareils auditifs



Ne négligez pas les risques extra-professionnels ou loisirs bruyants :

MOTO

CHASSE

CONCERT

BRICOLAGE

ÉCOUTEURS

Prévention individuelle

Pour être efficace, les protections auditives doivent être portées **avant** et **pendant** l'exposition au bruit.

Le choix de protections auditives se fera en fonction de l'**intensité sonore**, du **temps d'exposition**, du **type de travail** et du **confort du salarié**.

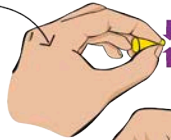
Il existe différents types de protections auditives comme le casque, les bouchons mousses, les bouchons moulés, les sapins ...



Comment insérer correctement vos bouchons à former



- 1** Modelez le bouchon de manière à former un tout petit cylindre de 2 à 3 millimètres.



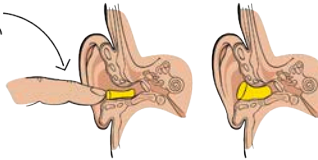
Roulez le bouchon sans l'écraser en le serrant progressivement soit avec une main, soit avec deux mains.

- 2** Passez la main opposée par-dessus la tête, attrapez l'oreille entre le pouce et l'index, tirez-la vers le haut et légèrement en arrière.



- 3** Avec l'autre main continuez à rouler le bouchon et amenez-le jusqu'à votre oreille pour l'insérer dans le conduit auditif. Faites-le entrer progressivement. Ne forcez pas !

- 4** Attendez 30 secondes jusqu'à ce que le bouchon prenne forme dans le conduit auditif. Puis recommencez la même opération pour l'autre l'oreille.



- 5** Quand les deux bouchons sont insérés, faites le test acoustique : placez les mains sur les oreilles, puis relâchez. Si vous n'entendez aucune différence c'est que vos bouchons sont bien insérés.



La MSA intervient pour la Santé-Sécurité au Travail
des exploitants, salariés, employeurs agricoles.
Elle agit pour améliorer les conditions de travail
et prévenir les risques en agriculture.

Les conseillers en prévention, les médecins du travail et les
infirmiers de santé au travail sont là pour vous aider à trouver
des solutions adaptées à votre situation.

N'hésitez pas à nous contacter :
santesecurite@msa49.msa.fr
02 41 31 77 80

MSA Maine-et-Loire
3 rue Charles Lacretelle

BEAUCOUZÉ 49938 ANGERS CEDEX 9

maineetloire.msa.fr

02 41 31 75 75



L'essentiel & plus encore